

# DEMANDE D'INTERVENTION SOCIALE

Fonds social du Degré Elevé de Solidarité (DES) de la Branche SDLM  
Aide à la **formation** des apprentis et des salariés en contrat de  
professionnalisation



**Veillez retourner votre dossier complet impérativement par courrier électronique à : [prevention.blf@groupagricra.com](mailto:prevention.blf@groupagricra.com)  
ou par courrier postal à : Groupe AGRICA – LISA HDS SDLM – AGRICA PRÉVOYANCE, 21 rue de la Bienfaisance 75382 Paris cedex 08**

## **D** Demandeur de l'aide

Nom d'usage : .....

Nom de naissance : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : [ ] / [ ] / [ ]

N° Sécurité sociale : [ ]

Adresse : .....

Code postal : [ ] Ville : .....

Tél. dom. : [ ] Tél. port. : [ ]

Courriel : .....@.....

Vous êtes salarié(e) d'une entreprise adhérente au régime de prévoyance de la Branche des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM.

En tant qu'apprenti ou en contrat de professionnalisation justifiant de deux mois d'ancienneté, vous pouvez bénéficier d'une **aide financière d'un montant maximum de 300 €, par année scolaire\***, destinée à diminuer les charges liées à l'achat des fournitures scolaires, au logement, au transport.

Cette aide est versée **sur justificatifs, dans la limite du budget disponible et du reste à charge après déduction de toutes aides légales ou extra légales ayant pu être accordées.**

Pour bénéficier de l'aide, il vous suffit de compléter et de renvoyer ce formulaire accompagné des pièces justificatives.

## **E** Entreprise

Nom de l'entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] Ville : .....

Numéro SIRET : [ ] Code NAF : [ ]

*\*Vous ne pouvez faire qu'une seule demande par année scolaire (en cumulant s'il y a lieu plusieurs dépenses au titre de l'année).*

## **D** Documents à joindre accompagnés du présent formulaire complété et signé :

**Une seule demande d'aide par année scolaire et par personne plafonnée à 300 € sur justificatifs (preuves de paiement).**

**Condition d'attribution : être apprenti ou en contrat de professionnalisation.**

- Copie recto verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre de séjour en cours de validité ;
  - Copie du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
  - Copie du certificat de scolarité ;
  - Copie du dernier bulletin de salaire ;
  - Relevé d'identité bancaire (RIB)
  - Justificatifs des dépenses engagées (preuves de paiement).
- J'atteste sur l'honneur ne pas avoir bénéficié d'une autre aide au financement à la formation et à défaut je joins les justificatifs des aides perçues.

N'oubliez pas de joindre ces documents avec le formulaire, ils sont indispensables pour le traitement de votre demande.

Fait à : .....

Le : .....

Signature obligatoire  
du demandeur

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre organisme assureur : AG2R LA MONDIALE, AGRICA (CCPMA PREVOYANCE) ou APICIL dans le cadre de la gestion des garanties dont vous bénéficiez et de l'exécution des dispositions légales, réglementaires et administratives en vigueur, dont la lutte anti-blanchiment, ou l'analyse de vos données, dans le cadre des obligations de conseil nous incombant.

Dans le cadre de ces traitements, vos données sont transmises aux services en relation avec vous et vos ayants droit, aux membres de l'un ou l'autre des 3 assureurs sus-désignés ou à ses partenaires qui interviennent dans la réalisation des finalités énoncées et, enfin, aux administrations et autorités publiques concernées.

Vous disposez de différents droits dont celui de demander l'accès aux données vous concernant ou de vous opposer à la mise en œuvre d'un traitement. Vous avez également la possibilité de définir des directives générales et particulières précisant la manière dont vous entendez que soient exercés ces droits, après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données : par courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo.blf@groupagricra.com](mailto:dpo.blf@groupagricra.com) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maitrise des Risques, 21 rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08

**AG2R Prévoyance**, Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurité sociale - Membre d'AG2R LA MONDIALE et du GIE AG2R - Siège social : 14-16 boulevard Malesherbes 75008 PARIS. SIREN 333232 270.

**APICIL Prévoyance**, Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale, inscrite au répertoire SIRENE N°321 862 500, dont le siège est situé 38 rue François Peissel - 69300 CALUIRE ET CUIRE.

**CCPMA PREVOYANCE**, Institution de prévoyance régie par le Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale, Membre du GIE AGRICA GESTION dont le siège social est situé au 21 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le N°493 373 682